



Bordeaux, le 8 juillet 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécurité routière : opération grands départs en vacances

Pierre DARTOUT, préfet de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, préfet de la Gironde, s'est rendu ce jour sur une opération coordonnée de contrôles routiers, organisée par la police nationale, la gendarmerie, les compagnies républicaines de sécurité (CRS) et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), à l'occasion des grands départs en vacances.

Depuis le début de l'année **44 personnes ont perdu la vie contre 23 l'an dernier à la même période** et 1012 personnes ont été blessées dans des accidents de la route en Gironde, contre 946 l'an dernier.

L'analyse de l'accidentologie montre qu'une grande part des accidents graves est liée au comportement inapproprié des usagers de la route : alcoolémie (27%) vitesse excessive (18%) et non respect des règles élémentaires du code de la route (refus de priorité 21 % et usage des téléphones portables 30%).

Face à cette recrudescence du nombre d'accidents, le préfet demande aux forces de l'ordre de multiplier les contrôles sur les routes des vacances, en mettant l'accent sur la lutte contre les comportements à risque des conducteurs qui mettent en danger la sécurité des autres usagers de la route (alcool, stupéfiants, vitesse, distances de sécurité, usage des téléphones portables...). Ainsi, **près de 500 agents seront mobilisés ce week-end**. L'avion de la police aux frontières (PAF) sera également mobilisé pour permettre de repérer les dépassements dangereux sur les grands axes et de contrôler le respect des distances de sécurité, notamment pour les poids-lourds. Des opérations similaires seront menées aussi souvent que nécessaire durant tout l'été.

Le préfet demande également aux forces de l'ordre d'organiser des actions ciblées, visant le dépistage de l'alcoolémie et la recherche de produits stupéfiants, sur le littoral de jour comme de nuit, avec l'appui des motards de Bordeaux et Cenon, et avec l'appui du chien spécialisé dans la recherche de stupéfiants. Les policiers seront particulièrement présents sur les axes accidentogènes en utilisant de façon privilégiée les véhicules banalisés avec radar embarqué.

Le préfet rappelle enfin avoir signé en fin de semaine dernière, un arrêté qui durcit les sanctions administratives en allongeant la durée de suspension provisoire des permis de conduire pour certaines infractions au code de la route. Il veillera personnellement à la mise en œuvre de ces nouvelles mesures.

Depuis le début de l'année, 2612 infractions ont été relevées en Gironde pour conduite sous l'emprise d'un état alcoolique, 785 pour conduite sous l'emprise de stupéfiants et 11 069 pour vitesses excessives (hors CSA). Ces infractions ont donné lieu à **1535 rétentions du permis de conduire**.